



www.fndsa.org

Photo de couverture :

« Ismaël vu par Gervais »

dans le cadre du projet « Regards croisés »,

imaginé par Véronique VEDRENNE

# INTRODUCTION

L'Assemblée Générale statutaire de l'Association LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, statuant sur l'exercice 2018, était convoquée le 28 mai 2019 à 16h00, au Théâtre Lulu sur la Colline – 69007 LYON.

En préambule, Monsieur Dominique MENTRÉ, Président, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il indique l'ordre du jour :

- Introduction/Présentation du déroulé de l'Assemblée générale
- Présentation des candidats du Conseil d'Administration,
- 🔳 Rapport Moral,
- Rapport d'Activités,
- Rapport du Trésorier et examen des comptes de l'exercice 2018
- Intervention du Commissaire aux Comptes
- Point d'étape sur la révision des statuts
- Point d'étapes sur les Orientations Stratégiques
- Point d'étape sur le projet de réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET
- Lecture et vote des résolutions
- Élection des membres au Conseil d'Administration,
- Réponses aux questions écrites,

Au nom du FOYER, Dominique MENTRÉ remercie les personnalités présentes qui témoignent ainsi de leur attachement à l'association.

Il remercie également les Présidents d'Association, les donateurs, les bénévoles et les salariés et tous ceux qui sont présents ce soir.

Conformément aux statuts, le Bureau de l'Assemblée est constitué par le Bureau de l'Association, le secrétariat de séance est confié à Monsieur Dominique BOUVIER, Madame Dominique COROMPT et Monsieur Dominique DELMAS sont désignés comme assesseurs pour les scrutins.

Le Président informe que 1395 membres de l'association ont été convoqués à l'Assemblée Générale. 115 personnes sont présentes et 371 sont représentées soit un total de 486 membres présents ou représentés. L'Assemblée peut délibérer valablement.

La séance est ouverte à 16h10 et l'ordre du jour est abordé.

# SOMMAIRE

INTRODUCTION Page 3 Sommaire Le Conseil d'Administration LE FOYER en 2018 Page 7 **RAPPORT MORAL** 2018 **RAPPORT D'ACTIVITÉ** 2018 Page 15 Introduction Pôle Accueil et Hébergement Pôle Insertion Professionnelle Les moyens **RAPPORT DU TRESORIER** 2018 Page 48 **RAPPORT DU TRESORIER** 2018 Page 55

# CONSEIL D'ADMINISTRATION SORTANT

#### MAI 2019

Dominique MENTRÉ, Président

Dominique DELMAS, Vice-président

Dominique BOUVIER, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

Hervé GOULLIOUD, Trésorier-adjoint

Dominique COROMPT

Pierre-François BRES

Jean-Bernard COFFY

Dominique PRENAT

Patrice PEILLON

Frédéric PROT

BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône représentée par son Président Patrick CHARVIN

COMITE DES AMIS DU FOYER représenté par son Président Patrick BOCCARD

HABITAT & HUMANISME-RHÔNE représenté par son Président Christophe PERRIN

Patrick LE LOUP

SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, représentée par Jean-Noël GALLOIS

LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ représenté par le Père Thierry JACOUD

Et quatre places d'Administrateur vacantes

# LE FOYER EN 2018

1 424 PLACES MOBILISÉES MAXIMUM

1 450 PLACES MOBILISÉES EN 2017

**229 973** REPAS SERVIS

**450 000** REPAS SERVIS EN 2017

408 281 NUITÉES

(EN MOYENNE 1118 PERSONNES/NUIT)
415 000 NUITÉES EN 2017 (MOYENNE DE 1140 PERSONNES PAR NUIT)

41 430 PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR

37 600 PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR EN 2017

# 456 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI PAR LE PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

445 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI EN 2017

1 183 BÉNÉVOLES (117 ETP)

1 273 BÉNÉVOLES EN 2017 (120 ETP)

**313** SALARIÉS (258 ETP)

DONT 128 PERSONNES EN INSERTION

EFFECTIF MOYEN DE 308 SALARIÉS (250 ETP) DONT 136 PERSONNES EN INSERTION EN 2017

20,7 MILLIONS € DE CHARGES D'EXPLOITATION

(59% DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)

EN 2017 : CHARGES D'EXPLOITATION DE **20,2** MILLIONS € (65 % DES RESSOURCES PROVENAIENT DE SUBVENTIONS)

# RAPPORT MORAL

DOMINIQUE MENTRÉ, PRÉSIDENT

# RAPPORT MORAL 2019

La situation des personnes sans abri n'a pas évolué favorablement depuis notre dernière Assemblée Générale, que ce soit au niveau européen, français ou dans la Métropole de Lyon. Le nombre de personnes à la rue ne cesse de croître malgré une baisse de la pression migratoire enregistrée en 2018.

Ce constat désespérant ne doit cependant pas occulter la décision de l'État de lancer en 2018, au niveau national, un plan quinquennal pour le logement d'abord (LDA) et la lutte contre le sans-abrisme. Ce plan suppose un changement très profond de l'approche des personnes à la rue qui doit être salué car il est fondé sur l'espérance que chacun est capable de conduire lui-même son retour à une vie normale si on le place dès le départ en logement avec l'accompagnement adapté à sa situation.

C'est un pari cependant très risqué si les moyens déployés ne sont pas à la hauteur du défi : en termes de construction de logements et de formation des nouvelles générations de travailleurs sociaux qui vont devoir abandonner un positionnement de « sachant » pour une approche d'accompagnant. Je formule le vœu que ce plan ne débouche pas sur une désillusion de tous les acteurs de l'accueil et de l'hébergement faute de volonté politique, ce qui serait pire que tout!

Après ce préambule en demi-teinte je peux cependant vous dire que nous avons :

# UN FOYER FIDÈLE AUX MISSIONS FIXÉES PAR SON FONDATEUR

Le plan quinquennal, par sa nature, ne portera pas d'effet immédiat sur le nombre de personnes à la rue et il est de ce fait nécessaire de garder un nombre suffisant de places d'hébergement d'urgence et de réinsertion sans relâcher notre effort.

LE FOYER est donc bien fidèle à ses missions en continuant à participer activement au renfort hivernal et en apportant ses moyens humains, financiers et patrimoniaux lors de la pérennisation des places d'hébergement supplémentaires financées par l'État.

Nous bénéficions à Lyon d'un soutien sans faille de l'État qui trouve cependant ses limites dans une vraie difficulté à mobiliser les surfaces foncières nécessaires. La volonté politique des élus locaux fait parfois défaut. Ce serait pourtant là le signe incontestable que Lyon est une GRANDE Métropole. Une Métropole dont les dirigeants sont conscients que notre système économique génère par nature des situations de pauvreté parfois insoutenables mais qu'ils combattent cependant efficacement. La difficulté à accepter l'implantation de dispositifs du FOYER reste un frein puissant qui ralentit le développement de nos capacités d'accueil et d'hébergement.

Je formule ici le vœu qu'un jour on cesse de craindre l'implantation du FOYER comme cause directe de la chute de la valeur immobilière dans le voisinage! Personne n'ose le dire mais c'est aujourd'hui un fait qui n'est qu'un des nombreux signes de la décomposition de notre cohésion sociale.



LE FOYER poursuit le développement de son pôle insertion en renforçant son Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) ainsi que ses activités d'insertion avec la pérennisation d'un premier Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) menuiserie et restauration de meubles et le développement de l'Atelier Vélo qui connaît un succès grandissant.

La réussite du programme Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (PERLE) nous permet d'envisager son extension à d'autres populations que celle initialement limitée aux personnes hébergées dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) du Rhône. L'insertion par l'activité économique est depuis l'origine une mission du FOYER et un moyen nécessaire au retour des personnes accueillies à un emploi stable puis un logement conventionnel.

C'est une mission que nous devons cependant mieux faire comprendre aux nombreux bénévoles qui côtoient chaque jour les salariés en insertion du FOYER. L'insertion prime sur le caractère marchand de certaines de nos activités... C'est un défi que nous devons relever régulièrement en rappelant que les Activités Solidaires sont un MOYEN au service de l'insertion avant d'être une source de revenus qui restent bienvenus mais sans être une fin en soi.

# UN FOYER EN PLEINE TRANSFORMATION,

car il sait s'adapter aux évolutions de son environnement avec par exemple aujourd'hui le virage du Logement d'Abord (LDA) évoqué en introduction ; une approche politique née aux USA, importée dans le nord de l'Europe, finalement impulsée par le gouvernement français et reprise au vol par la Métropole de Lyon.

LE FOYER s'inscrit totalement dans ce programme en adaptant son fonctionnement et son organisation.

Cette évolution est en fait naturelle pour notre association dont le fondateur s'est révélé un précurseur avec « Le logement prioritaire » : dès 1954, Gabriel ROSSET interpellait déjà nos gouvernants sur la priorité de procurer un logement aux personnes sans abri avant toute action sociale.

Cette approche LDA se traduit ainsi dans les faits par l'évolution de notre patrimoine, stratégiquement centré sur l'hébergement et le logement accompagné.

Le futur Centre Gabriel ROSSET qui passera de 3 500 à 7 000 m² sera construit dans cet esprit en offrant plusieurs typologies d'espaces d'hébergement allant du T1 à la simple chambre en fonction de la situation des personnes et leur capacité réelle à intégrer un logement.

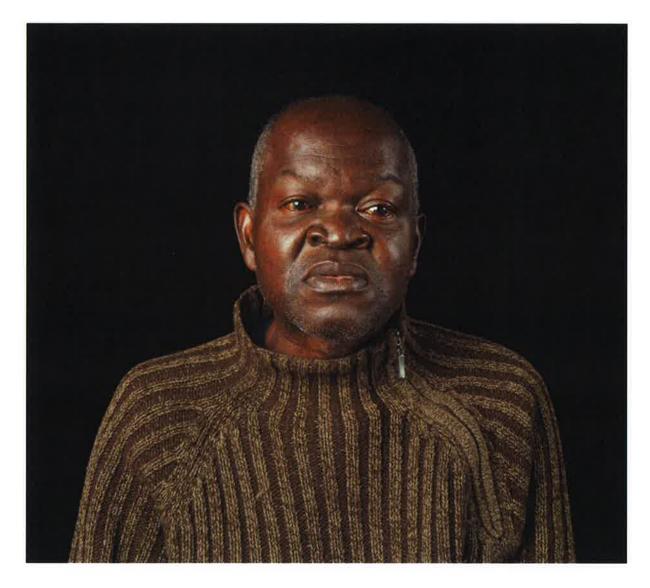
Ces évolutions nous ont conduits à travailler à une révision de nos statuts qui devront être soumis à l'approbation de l'État puis adoptés dans une Assemblée Générale Extraordinaire à venir. Depuis 2002, date des derniers statuts validés, l'évolution de nos missions et le contexte règlementaire rendent nécessaire cette révision, qui nous est également demandée par le Don en Confiance. Elle tend à les rendre conformes aux statuts types d'une association reconnue d'utilité publique (RUP), elle sera suivie de la rédaction d'un Règlement Intérieur qui complètera les statuts.

# UN FOYER EN PLEINE CROISSANCE,

- Car notre association est reconnue sur la place lyonnaise comme un acteur de référence, fiable, réactif et professionnel : une reconnaissance qui vient autant des financeurs publics que privés.
- Car LE FOYER dispose de savoir-faire qui peuvent servir à un public toujours plus nombreux et à des profils très différents que la situation géopolitique actuelle a jetés à la rue :
  - Les mineurs non accompagnés (MNA) dont une grande partie s'est réfugiée dans des squats
  - Les migrants, en famille et seuls
  - Les jeunes de plus en plus nombreux
  - Les femmes et hommes seuls à la rue, avec ou sans chien
  - Les chômeurs de longue durée

Les personnes que LE FOYER sait héberger mais aussi accompagner vers l'insertion.

- Car LE FOYER s'est aujourd'hui volontairement replacé au cœur d'un réseau de partenaires qui, agissant tous ensemble, permettent de démultiplier les actions grâce à des compétences et savoir-faire complémentaires.



Antonio vu par Marc / Projet « regards croisés »

# CONCLUSION

Nous n'allons sans doute pas nous arrêter de grandir et voulons rester en mouvement en questionnant nos pratiques pour nous adapter à une demande grandissante que nous ne pouvons pas ignorer.

Ce n'est pas tout à fait la ligne de conduite que mes prédécesseurs m'avaient donnée en m'appelant à prendre la présidence du FOYER : stabiliser et structurer après une croissance

un peu rapide! Nous avons structuré notre association et nous maîtrisons mieux maintenant nos activités au plan opérationnel et financier comme vous allez le constater.

Nous avons arrêté ensemble des ORIENTATIONS STRATEGIQUES qui vont nous guider dans cette évolution nécessaire sans perdre de vue la finalité de nos missions qui plus que jamais restent fondées sur le caractère sacré de la personne humaine quelle que soit sa situation.

Il est essentiel que TOUS, salariés comme bénévoles, nous comprenions les enjeux qui sont les nôtres, que nous acceptions le changement, et, mieux, que nous en soyons les artisans au quotidien, là où nous sommes, dans un centre d'hébergement, dans un centre de tri ou un Bric à Brac.

Merci à tous de poursuivre les missions que vous assumez avec constance et fidélité au sein des diverses structures du FOYER, sans vous décourager devant le nombre de personnes à secourir.

Faire bien, simplement en fonction de nos moyens, ce que nous avons à faire là où nous sommes, c'est le plus sûr moyen de pouvoir continuer à porter un regard bienveillant sur les personnes que nous côtoyons malgré toutes les difficultés réelles ou apparentes.

Dominique MENTRÉ

Président



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

MARION VEZIANT-ROLLAND, DIRECTRICE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

L'exercice du rapport d'activité nous oblige chaque année à faire une pause – parfois salutaire – dans l'effervescence de nos activités quotidiennes salariées et bénévoles pour mesurer les progrès accomplis, regarder l'avancement de nos projets, et se souvenir que ces projets et ces actions se déploient dans un cadre qui nous est propre, celui de notre projet associatif, celui de nos orientations stratégiques, en l'occurrence celles qui ont été adoptées par le Conseil d'Administration en février 2017.

## LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION

Avant de jeter un regard sur l'année écoulée, il est essentiel de se souvenir du contexte dans lequel les missions du FOYER se sont déployées.

Chaque année, la publication des chiffres du chômage et du sans-abrisme en France laisse supposer que les politiques publiques sont impuissantes à endiguer ces phénomènes de manière durable.

S'agissant du chômage l'augmentation de la population active conjuguée à une croissance économique peu créatrice d'emplois ont eu un impact faible sur la réduction du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a même augmenté. À cela s'ajoute la quasi suppression des « emplois aidés », qui a durement touché une population de salariés déjà fragilisée dans leur parcours professionnel.

S'agissant du sans-abrisme, la Fondation Abbé Pierre et la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA) publient des chiffres inquiétants à l'échelle européenne : 11 millions de ménages (sur 220 millions) seraient privés de domicile personnel - soit qu'ils soient à la rue, soit qu'ils bénéficient de solutions précaires comme le squat, l'hébergement chez des tiers, les nuitées d'hôtel de temps à autre. Chaque pays européen a développé ses propres politiques en matière d'accès au logement,

d'hébergement, etc. Force est de constater que seule la Finlande semble avoir significativement réduit le nombre de personnes à la rue ces dix dernières années grâce à une politique volontariste et ambitieuse sur le logement d'abord. La question des flux migratoires est venue percuter ces différentes politiques, et son traitement divers au niveau national et non européen contribue à fissurer encore la cohérence du projet européen.



À l'échelle nationale c'est le « Plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022 » qu'il faut souligner. Ce plan porté au niveau de l'État par la DIHAL – Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement -, induit des transformations profondes sur la manière d'approcher la question de l'exclusion et du sans-abrisme. Inspiré du « Housing First » déployé à New-York dans les années 1990, de sa déclinaison en Finlande depuis une quinzaine d'années, et même des expérimentations « Un Chez Soi D'Abord » pour les publics en souffrance psychique à Paris, Marseille et Toulouse ces 5 dernières années, le Logement d'Abord se donne comme ambition la réduction du public à la rue. Ce but passe par un accès direct au logement, qui devient non plus un objectif à atteindre, mais un outil pour faciliter l'insertion et l'accompagnement des personnes sans-abri. Cet accompagnement se veut pluridisciplinaire, en fonction des besoins, et doit se déployer autour des individus en mobilisant leur capacité d'agir.

La Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté lancée par le gouvernement en fin d'année 2018 ambitionne de lutter contre les déterminants et la reproduction de la pauvreté en France : accès aux crèches et à l'école pour les tout-petits, prévention des ruptures de parcours pour les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance, lutte contre la pauvreté des jeunes de moins de 25 ans... un ensemble de mesures nationales, auxquelles s'ajouteront des mesures territoriales (négociées entre l'État et, en ce qui nous concerne, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône) se déploieront en vue d'une éradication complète de la pauvreté en France.

## **POURSUIVRE NOS MISSIONS**

Dans ce contexte, LE FOYER a poursuivi et développé son action, conformément à ses orientations stratégiques définies pour les années 2017-2022.

## AMÉLIORER NOS CONDITIONS D'ACCUEIL

La première d'entre elles porte sur l'amélioration de nos conditions d'accueil et d'accompagnement, tenant compte de l'évolution du public accompagné et de ses besoins, qu'il s'agisse d'insertion professionnelle ou d'accueil et hébergement.

Sur le plan du bâti et des conditions matérielles d'accueil, il faut mentionner l'installation de cuisines accessibles aux personnes hébergées sur les sites de la Maison de Rodolphe et l'AGAPÈ. Ces installations permettent à chacun de cuisiner pour soi et pour sa famille et de choisir son alimentation. En reconnaissant l'autonomie de chacun, sa compétence à cuisiner (qui peut parfois avoir besoin d'accompagnement), elle réduit en même temps de moitié les livraisons de repas issus de la cuisine centrale (230 000 repas servis en 2018 contre 450 000 l'an passé), et le gaspillage alimentaire. Des transformations du même ordre devraient également aboutir en 2019 à La Résidence La Chardonnière et équiper la totalité de la Résidence Le Bordeaux.

Le Village Mobile de Vaulx-en-Velin, installé en 2015 et déménagé sur son site actuel en 2016 a bénéficié en 2018 d'une transformation significative en ajoutant à chaque habitat

modulaire une chambre supplémentaire, une terrasse extérieure fermée, et en aménageant pour chaque îlot de 5 familles un espace buanderie / cuisine.

En 2018, l'offre de places de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) portée par LE FOYER s'est étoffée et transformée : les jeunes du CHRS jeunes Maison de Rodolphe (ex Eugène Pons) ont été installés dans des studios en diffus autour de la Maison de Rodolphe, loués dans le parc privé. Leurs chambres devenues vacantes ont été attribuées à des familles issues de l'Agapè, avec une augmentation du nombre de places. L'accès à un studio autonome permet à des jeunes ayant souvent connu le collectif subi (foyers, incarcération, hôpital), de faire l'expérience de l'autonomie et de la responsabilité, accompagnés en cela par les équipes du FOYER.



La Halte de Nuit L'Escale, ouverte en janvier 2018, accueille à la nuitée 57 hommes et femmes dans un ensemble de modulaires. Chacun dispose d'une chambre individuelle avec sa clé, peut arriver à partir de 16h et partir jusqu'à 10h le lendemain matin. Ce dispositif, qui écorche un principe de continuité précieux que nous aimerions voir préservé, a néanmoins trouvé sa place dans l'éventail des réponses aux besoins d'hébergement dans le territoire métropolitain. La discontinuité et la fluidité permettent un travail de diagnostic, de repérage, d'orientation salutaires pour une population peu habituée à bénéficier de places d'hébergement. Le bilan de fin d'année réalisé par la MRIE fait ressortir l'intérêt d'un tel dispositif, qui ne comble que partiellement les besoins du territoire.

Le projet de réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET est entré en 2018 dans une phase plus active. La vétusté du bâtiment, son inadaptation aux besoins de Passagers de plus en plus fragiles et malades et le sous-financement chronique de ce centre rendent ce projet prioritaire pour notre association. Après une phase de diagnostic de l'existant, des visites d'autres sites d'hébergement à Lyon, Paris et Marseille, une étude des besoins des Passagers via des questionnaires et des entretiens, « l'équipe projet » a travaillé à la formalisation des espaces nécessaires avec l'aide d'un architecte. Le futur Centre Gabriel ROSSET restera fidèle à sa vocation d'accueil inconditionnel, mais s'inscrira dans son époque, en offrant des conditions d'hébergement dignes et adaptées aux besoins des personnes.

Sur le plan de l'accompagnement, LE FOYER continue de développer des solutions nouvelles, répondant aux difficultés rencontrées par les personnes accueillies. C'est dans cette perspective que s'inscrit la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle dans les métiers du bois et de la revalorisation de mobilier, CQP qui en est à sa fruit d'un troisième promotion, partenariat avec la Fondation Maisons du Monde et de l'Union des Artisans des Métiers de l'Ameublement (l'UNAMA). Dans la même dynamique, un second CQP « Salarié polyvalent » devrait être prochainement proposé aux salariés en l'Atelier insertion de Chantier d'Insertion. Rappelons que ces CQP permettent de valoriser des facilitent compétences acquises et l'insertion professionnelle des salariés à la sortie de l'atelier. En 2018, 63% des



salariés de l'Atelier d'Insertion du FOYER ont connu une « sortie dynamique », en d'autres termes une sortie vers l'emploi ou vers la formation.

LE FOYER développe ses activités support d'insertion professionnelle au bénéfice des salariés en insertion en s'inscrivant résolument dans le champ de l'économie circulaire qui voit l'émergence de nouveaux métiers autour du réemploi, du recyclage, des déchets évités... Les activités du FOYER autour du tri, du réemploi, de la revente en Bric à Brac sont anciennes, mais elles se développent fortement depuis deux ans en partenariat avec d'autres, comme pour le projet ILOE qui vise le traitement des encombrants des bailleurs sociaux du territoire métropolitain par leur convergence vers une plateforme commune de tri et de transformation. LE FOYER, acteur majeur du réemploi, est partie prenante, avec d'autres, de ce projet. Le Parcours Évolutif de Retour au Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E) poursuit son activité pour la 6° année consécutive, avec un taux de retour à l'emploi de 73%.

Le Logement d'abord se déploie depuis fin 2018 sur le territoire métropolitain et LE FOYER s'est engagé dans cette démarche qui fait écho à ses propres orientations stratégiques : changer de regard sur la personne et lui reconnaître des capacités, remplacer lorsque c'est possible l'hébergement collectif par un accès direct au logement, accompagner dans le logement, mais aussi dans les problématiques sociales, professionnelles, ou de santé. Voilà les axes de transformation que LE FOYER s'est donnés dans le cadre du Logement d'abord, transformation qui touchera notre organisation, mais aussi et surtout nos modalités d'intervention, la façon dont nous considérons ceux et celles que nous accompagnons. C'est un véritable défi pour les équipes salariées et bénévoles du FOYER.

Autre défi, suite à la pérennisation de centres d'hébergement d'urgence à l'issue de plans hivernaux précédents, plusieurs sites nécessitaient une relocalisation compte tenu de leurs situations précaires. Ainsi, et à la demande de la Préfecture du Rhône, les familles hébergées au Village Mobile de VILLEURBANNE ont rejoint au mois de juin un centre d'hébergement situé à proximité, dans le quartier de La Soie, géré par l'association ALYNEA. Dans le même objectif, les familles anciennement hébergées au FORT SAINT-LAURENT ont été réorientées

dans différents dispositifs du FOYER ou confiées à d'autres associations. Les dernières familles accompagnées ont été confiées à l'Association LE MAS.



L'été 2018 a été l'occasion de pérenniser et d'étoffer notre installation à La Résidence « Néronde » de DARDILLY. Le nombre de places d'Hébergement d'Insertion a été augmenté ce qui porte la capacité d'accueil totale du FOYER de DARDILLY à 160 places pour des familles et des personnes isolées.

## AMÉLIORER NOTRE ORGANISATION

Notre deuxième orientation stratégique porte sur notre organisation, sur nos moyens humains, matériels et financiers. Elle vise à mettre en place une organisation efficace, agile, réactive, capable de s'adapter, de porter l'évolution de notre activité.

LE FOYER est d'abord une organisation humaine, pour laquelle l'épanouissement personnel des salariés et bénévoles, et la cohésion des équipes sont essentiels. En 2018, deux journées d'accueil des nouveaux salariés et bénévoles ont été organisées : elles ont permis à 40

salariés et 15 bénévoles de découvrir notre organisation, son histoire, ses métiers, ses projets et ainsi de faciliter la réalisation de leurs missions au quotidien.

Dans la même dynamique, un programme de formation interne, ouvert à tous, offre des séquences de savoir sur des sujets relatifs aux métiers du FOYER (l'histoire des politiques sociales, le droit des étrangers, l'économie sociale et solidaire, les dispositifs d'insertion professionnelle, les Conseils de Vie Sociale, le Logement d'abord ou l'histoire du FOYER). En 2018 63 personnes ont ainsi participé à ces formations, exclusivement dispensées par des salariés ou des bénévoles du FOYER, et qui complètent un plan de formation réglementaire ambitieux, visant à qualifier sur leur poste tous les salariés qui ne le sont pas encore. Pour autant l'enjeu de faire travailler ensemble salariés et bénévoles au bénéfice des personnes que nous accompagnons reste une priorité du quotidien, et l'amélioration doit être permanente dans ce domaine aussi!

LE FOYER poursuit la rénovation de ses outils de travail, avec le déploiement en 2018 d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, accessible à tous les salariés via un portail web et permettant la gestion des congés et des plannings. Le projet de système de gestion de l'accueil et de l'hébergement se poursuit, et un déploiement est espéré en 2019, avec presque 3 ans de retard dus aux défaillances de l'éditeur. Notre charte informatique a été réécrite en 2018, présentée aux instances représentatives du personnel et à toutes les équipes, intégrant la nouvelle réglementation européenne RGPD.

Enfin, et ce sera détaillé dans le rapport du trésorier, LE FOYER poursuit son programme d'économies qui a permis en 2018 de diminuer les dépenses d'alimentation (en permettant aux personnes hébergées de cuisiner), de rationaliser les dépenses de sécurité (en articulant mieux les plannings ou en installant des équipements de sécurité), de revoir d'autres marchés, comme celui de la Mutuelle et de la Prévoyance - renégociée en fin d'année pour éviter des augmentations substantielles.

C'est aussi dans le partenariat que LE FOYER a poursuivi ses actions en 2018, partenariats avec des entreprises, des associations, des collectifs, toujours au bénéfice de nos missions et de ceux que nous accompagnons.



LE FOYER est devenu chef de file du Collectif Tous Unis Tous Solidaires, prenant la suite d'Habitat et Humanisme Rhône et des Petits Frères des Pauvres dans l'animation de ce collectif d'associations proposant des expériences de bénévolat et visant à développer l'engagement bénévole.

Le partenariat, avec l'entreprise Cyclocity a également bénéficié aux stagiaires de notre Atelier Vélo: ils ont participé à la « Nuit des 4000 » qui a vu en juillet 2018 le remplacement, en une seule nuit, de l'intégralité des Vélo'V de la Métropole de Lyon par des modèles plus performants. Les stagiaires de l'atelier ont participé à la préparation des stations, au montage et démontage des vélos. Pour plusieurs d'entre eux, cette expérience s'est soldée par une embauche chez Cyclocity, avec des perspectives d'emploi durables. Partenariat toujours à travers la participation à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), ILOÉ, pour le réemploi des encombrants des bailleurs sociaux.



Partenariat enfin avec l'association Bagage'Rue, association qui s'est créée pour proposer une consigne gratuite, solidaire et participative aux personnes sans abri de l'agglomération lyonnaise. Bagage'Rue est hébergée dans des locaux appartenant au FOYER, contigus au Centre Gabriel ROSSET, et le partenariat se poursuivra sans doute dans le cadre de la rénovation du site.

## **INTERPELLER**

Enfin le troisième axe de nos orientations nous enjoint à mieux connaître le public que nous accompagnons, non seulement pour mieux répondre à ses besoins, mais aussi pour interpeller les partenaires, les institutions et les financeurs sur les limites des dispositifs, pour donner à voir la réalité de l'exclusion au-delà des clichés.

Notre partenariat avec la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) à travers notre participation à la MRIE-RESSOURCE, une association permettant la mutualisation de

compétences spécifiques au bénéfice de ses membres est une illustration de cette volonté de développer la connaissance de nos publics, dans le but d'adapter nos actions. Ce partenariat s'est porté en 2018 sur le Centre Gabriel ROSSET, mais aussi sur la Halte de Nuit l'Escale, permettant une meilleure compréhension de l'impact de ces dispositifs. Le bilan de la Halte de Nuit, présenté aux financeurs, a permis de porter précisément les besoins du public hébergé.



Les visites officielles sur nos sites sont aussi l'occasion d'interpeller sur des problématiques qui ne trouvent que peu de solutions comme celle de la santé psychique ou de la régularité du séjour. Ce fut le cas lors de la visite du Maire de Lyon, Monsieur Georges KÉPÉNÉKIAN, au Centre Gabriel ROSSET en mars, ou de la visite de la Ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès BUZYN à la Maison de Rodolphe en décembre, ou de la visite du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Pascal MAILHOS au Centre Gabriel ROSSET le 31 décembre 2018.

En mars 2018, LE FOYER a organisé, en partenariat avec l'Association Le Mas, une soirée autour d'Elina DUMONT, qui est comédienne après avoir longtemps vécu à la rue. Son

spectacle inspiré de son parcours, accompagné d'une discussion avec des sociologues, a présenté une autre réalité que celle qui peut être rapportée par les médias aux 400 participants, professionnels, bénévoles et institutionnels.



La chaîne KTO a produit un documentaire sur le fondateur du FOYER, Gabriel ROSSET, donnant à voir sa vie, ses intuitions, mais aussi l'actualité du FOYER aujourd'hui.

Au-delà de ses financeurs publics, LE FOYER travaille avec un tissu d'entreprises, précieux soutiens à son action et ambassadeurs de sa cause, rassemblées au sein du Comité des Amis. Après l'avoir présidé pendant 10 ans, Thierry de la TOUR D'ARTAISE, PDG du Groupe SEB, a passé la main à Patrick BOCCARD, PDG du groupe éponyme. Qu'ils soient tous deux remerciés de leur infatigable soutien, de leur bienveillance et de leur mobilisation. La campagne des Arbres de la Solidarité, ponctuée par un dîner de gala, a une fois de plus constitué un appoint conséquent au budget du FOYER.

Enfin, nous pouvons également citer et saluer tout le travail en amont réalisé pour le dépôt des archives du FOYER - de l'origine de sa création en 1950 jusqu'aux années 2000 - aux Archives Départementales Métropole de Lyon. Nous voyons là un moyen efficace de

conserver, protéger, mais aussi rendre accessible le précieux patrimoine documentaire de notre association sur la lutte contre l'exclusion à Lyon.

# **EN CONCLUSION**

Amélioration, structuration, partenariat, projets, changement de regard... voilà quelques mots clé qui ont de nouveau guidé notre action en 2018. Le bilan est riche, riche de liens, d'échanges, de confiance et de dignité reconnue. Tout ceci est rendu possible par l'action conjuguée des salariés, des bénévoles, des donateurs et des financeurs. Qu'ils soient tous ici remerciés de leur mobilisation et de leur soutien.

Marion VÉZIANT-ROLLAND

Willbur

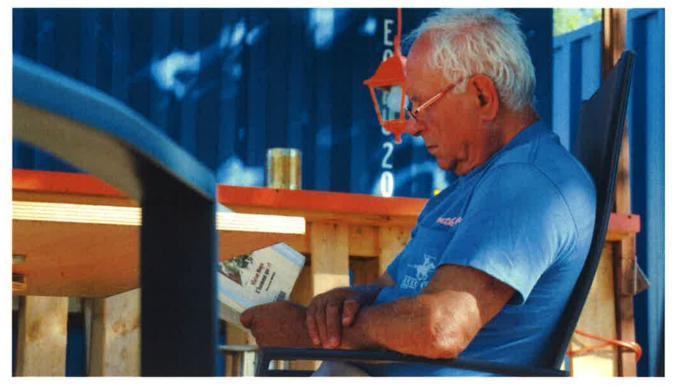
Directrice

# PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION / ACCUEIL DE JOUR / ACCOMPAGNEMENT / SANTÉ







L'ESCALE

Mission: Hébergement inconditionnel et immédiat.

Pour hommes seuls et couples :

■ CENTRE GABRIEL ROSSET : 166 places 3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

Pour familles et couples :

■ L'AUBERGE DES FAMILLES : 44 places puis 60 places à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018

21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON

Pour familles

■ VILLAGE FAMILLES VILLEURBANNE: 100 places jusqu'au 5 juillet 2018 24 Avenue Alfred de Musset / 69100 VILLEURBANNE

■ VILLAGE FAMILLES VAULX-EN-VELIN: 90 places 1 rue Karl Marx / 69120 VAULX-EN-VELIN

■ RÉSIDENCE DARDILLY : 90 places Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

, we not do no perio de 27em / 67e7 6 27 m2122.

■ ANTENNE FAMILLES URGENCE : 50 places Quartier Belleroche / 69400 VILLEFRANCHE/S ■ FORT SAINT-LAURENT : 70 puis 55 places Hébergement en diffus jusqu'au 20 juillet 2018

Pour hommes isolés :

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION : 16 places

461 rue Robert Schumann

69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Services associés:

PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.) :

30 personnes hébergées au Centre Gabriel ROSSET

85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

#### ■ HALTE DE NUIT L'ESCALE :

57 places

24 Boulevard Jules CARTERET / 69007 LYON

Faits marquants: Création d'une Halte de Nuit L'Escale pour permettre une mise à l'abri d'une nuit à celles et ceux qui en ont besoin. À la suite de la redistribution des places CHRS du FOYER, L'Auberge des Familles est devenue un centre d'hébergement d'urgence à part entière. À noter également le transfert de l'activité du Village Familles de Villeurbanne et du Fort Saint-Laurent à d'autres associations. Aménagement d'un espace informatique à l'Auberge des Familles.

QUELQUES CHIFFRES	2018	2017
Capacité d'accueil maximum (Hébergement d'Urgence)	642	646
- Nuitées :	200 262	211 185
- Personnes différentes accueillies ;	2 511	2 007
Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence) :	634 jours	411 jours
- Centre Gabriel Rosset	NR	NR
- Auberge des familles	626 jours	625 jours
- Village Familles Villeurbanne	725 jours	961 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	697 jours	420 jours
- Fort Saint-Laurent	719 jours	241 jours
- Résidence Dardilly	453 jours	114 jours
- Antenne Familles Villefranche-sur-Saône	NA	NA
- Centre d'Accueil et d'Orientation	589 jours	109 jours
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	8 714	8 721
- Nombre de personnes différentes (PAR)	42	36
Nombre de places (Halte de Nuit)	57	NA
- Nombre de nuitées (Halte de Nuit)	18 164	NA
- Nombre de personnes différentes (Halte de Nuit)	1 895	NA
Personnel:	42,64 ETP	44,47 ETP
	148 bénévoles	148 bénévoles
Budget annuel :	6 462 K€	6 235 K€
Financement:		green a
État, Métropole de Lyon et Ville de Lyon	83 %	79 %
FOYER	17 %	21 %

## RENFORCEMENT HIVERNAL

Mission: Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid), du 1er janvier au 31 mars 2018 et du1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre 2018.

Pour familles:

## LA RÉSIDENCE LA SARRA (renfort 2017-2018) :

du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 1<sup>er</sup> juin 2018

120 places pour familles puis pour de jeunes Majeurs non accompagnés.

Place du 158e Régiment d'Infanterie / 69005 LYON

### ■ LE FOYER ALIX (renfort 2018-2019) :

du 19 au 31 décembre 2018 50 places 69380 ALIX

Pour tout public :

■ GYMNASES: 120 places

du 5 au 15 février, du 22 février au 5 mars et du 26 février au 2 mars 2018

L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe et de La Rencontre.

Fait marquant : Fermeture de La Résidence La Sarra après avoir accueilli des jeunes majeurs isolés. Ouverture du FOYER ALIX. Ouvertures de places en surcapacités au Centre Gabriel ROSSET et de gymnases pour faire face aux conditions climatiques extrêmes.

QUELQUES CHIFFRES	2018
Capacité d'accueil (hors gymnases)	170 places
- Renfort hivernal 2017 -2018	120
- Renfort hivernal 2018 -2019	50
Nuitées totales (LA SARRA et ALIX) :	17 163
Personnel:	0,42 ETP
	25 bénévoles
Budget annuel:	677 K€
Financement:	
État	99 %
FOYER	1 %



Mission: Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité. Prévention de l'exclusion.

#### ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 rue Robert Schumann / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

#### ACCUEIL SAINT-VINCENT

10 rue Bellièvre / 69005 LYON

#### LA RENCONTRE

2 rue Pelletier / 69004 LYON

## L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE agréé CHRS\*

105 rue Villon / 69008 LYON

Faits marquants : Augmentation de la fréquentation mais baisse du nombre de personnes différentes accueillies. Baisse du nombre de places pour des références RSA à l'Accueil la Maison de Rodolphe. Développement des Conseils des Usagers et des Conseils de Vie Sociale.

QUELQUES CHIFFRES	2018	2017
Capacité d'accueil (maximum par jour) :	240 personnes	240 personnes
Passages:	41 430	37 597
Nombre de personnes différentes accueillies	2 190	2 442
Nombre de prestations :	57 387	51 332
Personnel:	10,34 ETP	13,23 ETP
	92 bénévoles	120 bénévoles
Budget annuel :	883 K€	1 004 K€
Financement:		
État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	61 %	54 %
FOYER	37 %	43 %
Autre	2 %	3 %

<sup>\*</sup>CHRS: agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale sans hébergement





Mission : Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS\*, etc.) ou le logement accompagné (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) de personnes isolées, de couples et de familles.

#### Pour isolés :

■ FOYER JEUNES MAISON DE RODOLPHE (ex EUGÈNE PONS) :

25 places CHRS\* puis 22 places depuis le 1 juillet 2018 105 rue Villon / 69008 LYON puis appartements en diffus

- RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 74 places dont 43 places CHRS\* et 20 places CHRS\* Urgence 65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
- LE FOYER LA CALADE : 27 places CHRS\* dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants) 461 rue Robert Schuman / 69400 VILLEFRANCHE / SAÔNE
- RÉSIDENCE LE « 85 » : 20 places 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
- RÉSIDENCE « LES HORTENSIAS » : 21 places Maison Relais 68 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Pour isolés et couple(s):

■ LE « 122 » : 25 places CHRS\* URGENCE 3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

# ■ LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN : 12 places Maison Relais AGAPÈ / 122 rue de Gerland / 69007 LYON

## Pour isolés et couple(s) et petites familles :

LE FOYER DARDILLY: 30 places puis 70 places en juillet 2018 Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

#### Pour familles et isolés avec animaux :

#### LA MAISON DE RODOLPHE :

46 places CHRS\* URGENCE

28 places CHRS INSERTION pour des familles, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018

105 rue Villon / 69008 LYON

#### Pour familles: "I'AUBERGE DES FAMILLES: 12 places CHRS\*

AGAPÈ / 21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON jusqu'au 1er juillet 2018

RÉSIDENCE LE BORDEAUX: 114 places

1 rue du Bélier / 69002 LYON

RÉSIDENCE LE BORDEAUX / LASOIE : 54 places

1 rue du Bélier / 69002 LYON

**ANTENNE FAMILLES CALUIRE**: 100 places

Rue FERBER / 69300 CALUIRE ET CUIRE : 25 appartements

**ANTENNE FAMILLES VILLEFRANCHE**: 50 places

Quartier Belleroche / 69400 VILLEFRANCHE/S

### Stagiaires AAVA\*\*\*: ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE VÉLO : 24 places

29 rue CHALOPIN / 69007 LYON

■ ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE LA CALADE : 2 places

461 rue Robert Schuman / 69400 VILLEFRANCHE /SAÔNE

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE LA CHARDONNIÈRE : 6 places

65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

ATELIER D'ADAPTATION VIE ACTIVE MAISON DE RODOLPHE : 1 place

105 rue Villon / 69008 LYON

Services associés : SERVICE LE MONDE NOUVEAU

SERVICE ACTION FAMILLES

MISSION LOGEMENT

<sup>\*</sup>CHRS: agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale / \*\*\* AAVA: Atelier d'Adaptation à la Vie Active

Faits marquants: Réorganisation des CHRS: les 12 places de CHRS de l'Auberge des Familles sont devenues depuis le 1<sup>er</sup> juillet, 12 places d'Hébergement d'Urgence. La Maison de Rodolphe a accueilli un nouveau CHRS Insertion de 28 places pour des familles. Le CHRS Eugène Pons devient le « CHRS Jeunes » de la Maison de Rodolphe, et a été déménagé dans des logements en diffus. Création d'espaces cuisines pour favoriser l'autonomie des personnes à L'Agapè et à La Maison de Rodolphe. Augmentation du nombre de places d'Hébergement d'Insertion à Dardilly.

QUELQUES CHIFFRES	2018	2017
Capacité maximum d'accueil des CHRS* :	211 places	198 places
- Nuitées CHRS* :	61 097	66 499
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS*:	611 jours	630 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	282 personnes	256 personnes
Capacité d'accueil maximum (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	419 places	375 places
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	97 304	115 697
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	922 jours	333 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	530 personnes	566 personnes
Capacité d'accueil des Maisons Relais :	33 places	33 places
- Nuitées Maisons Relais :	11 645	11 652
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais :	1 526 jours	688 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais :	34 personnes	35 personnes
Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :	61 stagiaires	49 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	12 826 heures	11 292 heures
Mission Logement :	99 nouveaux dossiers	79 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement :	178 personnes	136 personnes

Capacité d'accueil totale (max) :	663 places	606 places
- Nuitées :	170 046	193 843
- Durée moyenne de séjour :	1 019 jours	550 jours
- Personnes différentes accueillies :	846 personnes	857 personnes
Personnel:	60,51 ETP	53,74 ETP
	60 bénévoles	184 bénévoles
Budget annuel :	5 721 K€	5 308 K€
Financement:		En-till (1)
État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon	83 %	67 %
FOYER	9 %	24 %
Autre (principalement participation des usagers)	8 %	9 %

<sup>\*</sup>CHRS: agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale / \*\*\* AAVA: Atelier d'Adaptation à la Vie Active





LITS DE REPOS © Photo Véronique VÉDRENNE

Mission: Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale des structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Point Santé / permanences : CENTRE GABRIEL ROSSET

3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

Lieu hygiène : CENTRE GABRIEL ROSSET

3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

Lits de repos : RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Faits marquants : Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Renforcement de l'équipe infirmière à la Résidence La Chardonnière.

QUELQUES CHIFFRES	2018	2017
Lits de repos	12 places	12 places
- Durée moyenne de séjour des sortants :	27 jours	21 jours
- Nuitées :	2 646	1 136
- Personnes différentes	70	48
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	17 431 passages	12 396 passages
- Actes IDE + Piluliers	12 080	11 719
Lieu Hygiène (nombre de prestations) :	1 797	1 637
Personnel:	6,61 ETP	4,87 ETP
	12 bénévoles	12 bénévoles
Budget annuel :	431 K€	378 K€
Financement:		
État	44 %	44 %
FOYER	56 %	56 %



Mission: Mettre en œuvre un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Présent dans tous les dispositifs, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est prodigué par des professionnels éducateurs, assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux-être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « Passager », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir. C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée. L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.

# PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIERS INTERNES / ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / MISSION EMPLOI - FORMATION PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI





Mission: Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et professionnel et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

[ACI] ATELIERS INTERNES: NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE

16,4 postes ETP ACI\*\*

3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

■ [ACI] ATELIER MENUISERIE-TRANSFORMATION: 3,8 postes ETP\*\*

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ [ACI] ATELIER TRANSPORT-COLLECTE: 16,2 postes ETP \*\*

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

[ACI] ATELIER TRI ET RÉEMPLOI DES OBJETS: 20,5 postes ETP ACI\*\*

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

[ACI] ATELIER TRI ET RÉEMPLOI DU TEXTILE : 25,5 postes ETP ACI\*\*

51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU

- [ACI] DÉPÔTS DE DONS / BRIC À BRAC : 7,6 postes ACI\*\*
  - 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
  - 21 rue Berjon / 69009 LYON
  - 51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU
- DONNERIES DE LA MÉTROPOLE DE LYON :
  - 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE
  - Impasse des Anciennes Vignes / 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
  - 82 Avenue Sidoine Apollinaire / 69009 LYON
  - 2 rue Louis Pradel / 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

CONTAINERS TEXTILES: FOYER - FONDATION ARMÉE DU SALUT: 100 unités

COLLECTES ÉPHÉMÈRES : DÉPÔTS DE DONS LYON 2°, LYON 6° ET MORANCÉ

Services associés

- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI

(P.E.R.L.E.)

- MISSION EMPLOI-FORMATION

<sup>\*\*</sup> ACI: agréé Atelier et Chantier d'Insertion



Faits marquants: L'Atelier et Chantier d'Insertion est désormais agréé pour 90 postes équivalent temps plein. Renforcement de l'équipe de Chargés d'Insertion Professionnelle de la Mission Emploi-Formation et expérimentation d'un poste de coordinatrice « relation entreprises » pour le dispositif P.E.R.L.E. Ouverture de la formation C.Q.P. dans les métiers du bois et de la revalorisation de mobilier à d'autres structures d'insertion par l'activité économique, et préparation d'un second Certificat de Qualification Professionnelle de « Salarié Polyvalent ». Nouvelles prestations de formations pour le parcours P.E.R.L.E. pour développer les capacités, les savoir-être et la confiance en soi des bénéficiaires.

QUELQUES CHIFFRES	2018	2017
Nombre de postes :	90 postes ETP en ACI**	76 postes ETP en ACI**
Personnes différentes accueillies en ACI** :	211 personnes	213 personnes
- Sorties dynamiques en ACI** :	62 % (81 personnes)	53 % (55 personnes)
Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) :	244 personnes	231 personnes
- Sorties dynamiques (P.E.R.L.E.) :	68% (133personnes)	76 % (135 personnes)
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	73% (141 personnes)	60 % (105 personnes)
Volumes produits par l'ACI** :		
Nombre de collectes à domicile :	662	764
Tri Textile :	670 Tonnes	750 Tonnes
Personnel:	31,41 ETP	32,99 ETP
	57 bénévoles	54 bénévoles
Budget annuel :	3 129 K€	3 359 K€
Financement :		
État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes	89 %	40 %
FOYER	8 %	50 %
Autre (dont ISF et Mécénat)	3 %	10 %

<sup>\*\*</sup> ACI: agréé Atelier et Chantier d'Insertion

# LES MOYENS

PÔLE BÉNÉVOLES / FONCTIONS SUPPORT / BRIC À BRAC / VESTIAIRE

### LES MOYENS



#### LE PÔLE BÉNÉVOLES

Le Pôle Bénévoles anime et recrute les bénévoles du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, véritable richesse de l'association. Chaque mercredi de 17h30 à 19h30 se tient une réunion d'information auprès des candidats bénévoles ou des personnes souhaitant mieux connaître les actions du FOYER. Chacun peut ainsi choisir en connaîssance de cause l'action qui leur convient et les modalités de son engagement.

Le Pôle Bénévoles tient également un stand lors des forums des associations ou intervient au sein des écoles...

PÔLE BÉNÉVOLES	2018	2017
Nombre de bénévoles réguliers	1 183	1 273
Réunions d'informations	43	42
Nombre de participants	281	269
dont stagiaires-mémoires	35	42
Nombre de conventions signées	183	154
Nombre de réunions de « référents bénévoles »	4	5

Note : la baisse du nombre de bénévoles correspond à un meilleur suivi de nos fichiers.

#### LES FONCTIONS SALARIÉES

FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI	2018	2017
Effectif (moyen) de salariés	313	308
Dont personnes en insertion	128	136
Bénévoles (administratifs, communication, Arche)	21	22



L'équipe de direction du FOYER est constituée de la Directrice, des responsables de l'Insertion Professionnelle et de l'Accueil & Hébergement, de la responsable Ressources Humaines, d'un responsable Administratif et Financier, et du responsable Maintenance et Travaux. Ces cinq responsables supervisent l'ensemble des dispositifs dans leur pôle, qu'il s'agisse de fonctions support ou de missions sociales.

Les services support du FOYER ont pour mission d'accompagner l'ensemble des actions et services de l'association au niveau des ressources humaines, de la comptabilité-gestion, des achats, des missions de reporting, de la maintenance et des travaux, de la communication-collecte, du suivi des subventions, du secrétariat de la présidence et de la direction, etc.

Les membres actifs de l'association peuvent intervenir ponctuellement au sein de groupes de travail, appelés « commissions », mises en place par LE FOYER dans plusieurs domaines : communication, patrimoine, travaux, gestion des bénévoles, contrôle interne, éthique et spiritualité... Il existe également différents comités ou pôles comme celui de la Quête, le Comité des Amis, le Comité de rédaction de l'Arche sous l'Arc-en-Ciel, le service des archives...

BÉNÉVOLES et SALARIES	2018	2017
Formations internes	8	7
Nombre de participants	63	77

#### LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Depuis les débuts de l'association, les lyonnais ont pris l'habitude de donner au FOYER ce qui est encore utile et qu'ils n'utilisent pas. Ces dons sont triés par des personnes en insertion pour être redistribués au public en difficulté, ou vendus dans l'un des Bric à Brac de l'association et lors de la Grande brocante du mois de novembre. Ce qui n'est pas utilisé par l'association est vendu ou donné à des entreprises d'insertion ou sociétés pour recyclage.

#### LES BRIC À BRAC

Mission: LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI possède six magasins de vente d'articles de seconde main, ouverts à tous, tenus exclusivement par des bénévoles. Les recettes contribuent à assurer le financement des missions sociales de l'association.

- BRIC À BRAC DÉCINES / 12 rue Émile Zola / 69150 DÉCINES-CHARPIEU
- BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE / 19 rue Pailleron /69004 LYON
- BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON / 17 rue de Toulon / 69007 LYON
- BRIC À BRAC LYON VAISE / 21 rue Berjon / 69009 LYON
- BRIC À BRAC OULLINS / 6 rue Pierre Semard / 69600 OULLINS
- BRIC À BRAC VILLEFRANCHE/S / 433 rue André Desthieux / 69400 VILLEFRANCHE/S

#### ■ LES JOURNÉES D'ENTRAIDE

Chaque année, les plus beaux articles donnés au FOYER sont vendus au Palais des Sports de Lyon Gerland lors des « Journées d'Entraide », la Grande Brocante du FOYER. En 2018, environ 10 000 clients sont venus découvrir les rayons tenus par plus de 400 bénévoles.

ACTIVITÉS SOLIDAIRES	2018	2017
Nombre de BRIC À BRAC	6	6
Nombre de bénévoles	710	751
dont BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE	58	63
dont BRIC À BRAC DÉCINES	98	130
dont BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON	58	61
dont BRIC À BRAC LYON VAISE	304	303
dont BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	94	86
dont BRIC À BRAC OULLINS	98	108
Recette des Activités Solidaires (K€)	2 765	2 803
dont Journées d'Entraide (K€)	292	294



#### ■ LE VESTIAIRE D'URGENCE

■ VESTIAIRE D'URGENCE / 82 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Alimenté par les dons faits au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, le vestiaire d'urgence propose aux personnes isolées ou aux familles, des vêtements, chaussures et duvets.

Moyennant un bon émis par un travailleur social reconnu et une participation forfaitaire (2 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants), des vestiaires complets sont distribués par une équipe de bénévoles, 4 jours par semaine, du mardi au vendredi de 9h à 11h.

VESTIAIRE D'URGENCE	2018	2017
Nombre de passages	2 209	2 213
Nombre de pièces distribuées	26 307	28 336
Nombre de bénévoles	19	17

# RAPPORT DU TRÉSORIER

PIERRE CHEVALLIER, TRÉSORIER

## RAPPORT DU TRÉSORIER

#### **LES PRODUITS**

Subventions d'activités
Activités Solidaires Dons, quête & mécénats Participations des usagers
Autres produits Reprises de provisions & transferts
Total des produits

PÉRENNE PLANS					FROIL	O	. K - I	TOTA	\L		
2017	2018	écart	%	2017	2018	écart	%	2017	2018	écart	%
8 370	11 500	3 130	37%	3 509	1 232	-2 277	-65%	11 879	12 732	853	7%
2 803	2 765	-38	-1%	0		0	NS	2 803	2 765	-38	-1%
1 914	1 793	-121	-6%	2	1	-1	-50%	1 916	1 794	-122	-6%
807	770	-37	-5%	8		-8	-100%	815	770	-45	-6%
350	217	-133	-38%	0		0	NS	350	217	-133	-38%
549	885	336	61%	0		0	NS	549	885	336	61%
14 793	17 930	3 137	21%	3 5 1 9	1 233	-2 286	-65%	18 312	19 163	851	5%

- La hausse significative des subventions est liée à l'intégration dans l'activité pérenne de certaines activités comme la Halte de Nuit L'Escale et le Foyer Dardilly.
- Les produits hors subventions et reprises de provision sont en légère diminution, le remplacement de l'ISF par l'IFI a généré une baisse des dons correspondants de 155 K€ soit 62%.

#### LES CHARGES

		P	LANS	FROID	)	TOTAL						
	2017	2018	écart	%	2017	2018	écart	%	2017	2018	écart	%
Charges de personnel Achats non	8 999	9 753	754	8%	1 184	314	-870	60%	10 183	10 067	-116	-1%
stockés	1 282	1 370	88	7%	332	216	-116	107%	1 614	1 586	-28	-2%
Charges externes	4 749	6 565	1 816	38%	1 589	510	-1 079	-7%	6 338	7 075	737	12%
Impôts et taxes	122	106	-16	-13%	1		-1		123	106	-17	-14%
Amortissements et provisions Fonctions	1 953	1 833	-120	-6%	8		-8	363%	1 961	1 833	-128	-7%
mutualisées	-492	-119	373	-76%	492	119	-373	6%	0	0	0	NS
Total charges	16 613	19 508	2 895	17%	3 606	1 159	-2 447	17%	20 219	20 667	448	2%

• Les charges de personnel sont stables.

- La hausse des charges externes est liée à un dérapage sur l'intérim, cependant les actions lancées pour diminuer certaines charges comme la sécurité ou la cuisine apportent progressivement leurs fruits.
- La baisse des actions non pérennes a diminué la quote-part des fonctions mutualisées qui leur sont affectées.

#### **RÉSULTATS**

Résultat d'exploitation Résultat financier net d'impôt Résultat courant Résultat exceptionnel **Résultat net** 

PÉRENNE				PLANS FROID				TOTAL			
2017	2018	écart	%	2017	2018	écart '	%	2017	2018	écart	%
-1 820	-1 578	242	-13%	-87	74	161		-1 907	-1 504	403	-21%
417	416	-1	0%		0	0		417	416	-1	0%
-1 403	-1 162	241	-17%	-87	74	161		-1 490	-1 088	402	-27%
3 005	1 620	-1 385	-46%			0		3 005	1 620	-1 385	-46%
1 602	458	-1 144	-71%	-87	74	161		1 515	532	-983	-65%

- Le résultat courant avant impôts s'améliore, mais les actions de maîtrise des charges doivent être poursuivies.
- Le résultat exceptionnel de 2017 comprenait la cession de 2 immeubles, celui de 2018 enregistre un legs très significatif : 1,7 M€.

#### LE BILAN ACTIF

		2017	2018	écarts
Immobilisations Incorporelles		299	161	-138
Immobilisations Corporelles		20 622	20 931	309
Immobilisations financières		23 060	22 698	-362
Total emplois permanents		43 981	43 790	-191
Clients et Comptes Rattachés		50	88	38
Autres Actifs		1 650	2 298	648
Charges Constatées d'Avance		112	114	2
Total emplois circulants		1 812	2 500	688
Trésorerie		9 178	8 910	-268
	Total actif	54 971	55 200	229

- Le legs de 1,7 M€ étant constitué de biens immobiliers, les immobilisations corporelles sont stables malgré les dotations aux amortissements.
- L'augmentation des autres actifs est liée à des avances aux SCI.
- La trésorerie est stable : baisse de 2,8%.

#### **LE BILAN PASSIF**

	2017	2018	écarts
Fonds propres	37 856	37 856	0
Réserves Antérieures	5 367	6 882	1 515
Autres capitaux Propres	894	849	-45
Résultat de la Période	1 515	532	-983
Provisions	1 215	1 393	178
Fonds Dédiés	1 313	790	-523
Emprunts	4 359	4 066	-293
Total Ressources permanentes	52 519	52 368	151
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 016	922	-94
Dettes fiscales et sociales	1 295	1 492	197
Autres passifs	141	418	277
Total ressources circulantes	2 452	2 832	380
Total actif	54 971	55 200	229

- La baisse du résultat est principalement liée à la diminution du résultat exceptionnel.
- La baisse des fonds dédiés est liée à des investissements donnant lieu à reprise.

#### **CONSOLIDATION PRO-FORMA:** LES RÉSULTATS

	2016	2017	2018	écart 17-18
Produits	16 800	18 000	19 164	1 164
Charges externes	7 299	7 512	8 195	683
Valeur ajoutée	9 502	10 488	10 969	481
Autres taxes	905	195	176	-19
Salaires	5 937	7 230	7 148	-82
Charges sociales	2 408	2 953	2 919	-34
Excédent brut d'exploitation	251	110	726	616
Reprises provisions pour Risques et Charges	168	224	0	-224
Dotations provisions	357	291	274	-17
Dotations amortissements	2 247	2 021	1 943	-78
Autres charges	21	0	0	O
Résultat d'exploitation	-2 206	-1 978	-1 491	487
Produits Financiers	308	420	520	100
Charges financières	37	34	84	50
Résultat courant avant impôts	-1 928	-1 592	-1 055	537
Produits exceptionnels	4 535	6 213	1 869	-4 344
Charges exceptionnelles	2 394	3 217	250	-2 967
Impôts sur les bénéfices	19	26	73	47
Résultat de l'exercice	187	1 378	491	-887

- Les produits augmentent de 6 % tandis que les charges externes progressent de 9 % liés notamment à la forte augmentation de l'intérim : 363 K€.
- En revanche les charges de personnel sont bien maîtrisées en 2018, mais des embauches seront nécessaires en 2019.
- Le résultat d'exploitation et le résultat courant progressent.
- La baisse du résultat net est à lier à celle du résultat exceptionnel.

#### **CONSOLIDATION PRO-FORMA: LE BILAN**

	2016	2017	2018	écart 17-18
Capital	37 856	37 856	37 864	8
Réserves Antérieures	5 153	5 257	6 428	1 171
Autres Capitaux Propres	697	644	882	238
Résultat de la Période	194	1 378	491	-887
Provisions	1 042	1 215	1 679	464
Emprunts	4 653	4 359	4 065	-294
Total Ressources Permanentes	49 595	50 709	51 409	700
Immobilisations Incorporelles	5	299	161	-138
Immobilisations Corporelles	28 568	28 630	29 026	396
Immobilisations financières	12 988	13 967	13 967	0
Total emplois permanents	41 562	42 896	43 154	258
Fond De Roulement	8 033	7 813	8 255	442
Clients et Comptes Rattachés	21	56	94	38
Autres Actifs	5 616	1 652	1 559	-93
Charges Constatées d'Avance	0	112	114	2
Total emplois circulants	5 637	1 820	1 767	-53
Autres Dettes Financières	1 271	1 313	790	-523
Fournisseurs et Comptes Rattachés	974	1 025	930	-95
Dettes Sociales	1 049	1 148	1 251	103
Dettes Fiscales	138	148	151	3
Comptes Courants Financiers Passif	0	0	0	0
Autres Passifs	393	141	311	170
Total ressources circulantes	3 825	3 775	3 433	-342
BFR	1 812	-1 955	-1 666	289
Trésorerie	6 222	9 768	9 923	155

- Le fond de roulement progresse de 444 K€.
- Le besoin de fonds de roulement se dégrade de 290 K€.
- La trésorerie s'améliore très légèrement.
- Les fonds dédiés ont été reclassés en passif circulant.

#### **CONSOLIDATION PRO-FORMA:** LE TABLEAU DE FINANCEMENT

	2016	2017	2018	écart 17-18
Résultat Net	187	1 378	491	-887
Dotations Amortissements	2 247	2 021	1 943	-78
Variations Provisions Pour Charges	-265	173	465	292
Variations Provisions Financières	0	0	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession				
d'Immobilisations	-2 183	-2 326	0	2 326
Marge brute d'autofinancement	-13	1 246	2 899	1 653
Stocks	0	0	0	0
Client Et Comptes Rattachés	-15	-35	-38	-3
Fournisseurs	217	18	-98	-116
Autres Actifs d'Exploitation	-2 984	2 417	92	-2 325
Autres Passifs d'Exploitation	-475	-783	273	1 056
Flux trésorerie généré par l'activité	-3 271	2 863	3 128	265
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-2	-179	-3	176
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-883	-2 908	-2 439	469
Acquisitions Immobilisations Financières	-969	-975	-808	167
Cessions Immobilisations	3 899	4 951		-4 951
Flux net trésorerie opérations d'investissement	2 044	889	-2 110	-2 999
Dividendes Versés	0	0	0	0
Augmentation Capital Numéraire	0	0	8	8
Autres Capitaux Propres	30	-53	238	291
Émission Emprunt Plus 2 Ans	0			0
Remboursement Emprunt 2 Ans Émission	-91	-294	-294	0
Variation Autres Dettes Financières	0	42	-523	-565
Variation Comptes Courants Financiers	0	88	0	-88
Variations Intérêts Courus	0	0	0	0
Flux net de trésorerie sur opérations financières	-61	-206	-863	-657
Variation de trésorerie	-1 287	3 546	155	-3 391

- Le tableau de financement reprend sous une forme différente les données présentées plus haut.
- La marge brute d'autofinancement est largement positive (2 900 K€) mais elle doit être compensée par l'inscription du legs en immobilisations (1 757 K€) soit une marge nette de legs de 1 143 K€.
- Les investissements corporels concernent le legs de 1,7 M€ et autres pour 0,7 M€.

Après les autres investissements et mouvements financiers la trésprerie est stable.

**Pierre CHEVALLIER** 

Trésorier

# RÉSOLUTIONS ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### VOTE DES RÉSOLUTIONS ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Dominique MENTRÉ, Président, présente à l'Assemblée Générale les candidats proposés par le Conseil d'Administration.

Sont candidats au renouvellement : Monsieur Dominique BOUVIER, pour un deuxième mandat, Monsieur Jean-Bernard COFFY, pour un troisième mandat et LE COMITÉ DES AMIS, représenté par son Président, Monsieur Patrick BOCCARD, pour une prorogation de 3 ans.

Est candidate au poste d'administrateur : Madame Suzanne SOUCHON-LANNUZEL pour un premier mandat.

#### **VOTE DES RÉSOLUTIONS**

- **Première résolution** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Moral et du Rapport d'Activités du Conseil d'Administration, décide de les approuver.
- **Deuxième résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Trésorier et des Rapports du Commissaire aux Comptes approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice financier clos au 31 décembre 2018. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.
- **Troisième résolution :** L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2018 de 532 591.30 euro au report à nouveau.

#### Vote – Dénombrement des voix :

	Nul	Contre	Abstention	Pour	Exprimés
1 <sup>ère</sup> résolution	0	0	0	486	486
2 <sup>ème</sup> résolution	0	0	0	486	486
3 <sup>ème</sup> résolution	0	0	0	486	486

#### **ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(vote à bulletin secret):

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 5 des statuts, élit en qualité d'administrateur Madame Suzanne SOUCHON-LANNUZEL

Par ailleurs, elle renouvelle au poste d'administrateur : Monsieur Dominique BOUVIER, Monsieur Jean-Bernard COFFY et Le Comité des Amis

Vote (à bulletin secret):

Suffrages exprimés: 464

Dénombrement des voix :

Dominique BOUVIER	464
Jean-Bernard COFFY	460
Le Comité des Amis	464
Suzanne SOUCHON-LANNUZEL	464

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40.

Dominique BOUVIER Secrétaire du C.A. Dominique MENTRÉ

Président,

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07
TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / FAX. +33(0)4 72 76 73 71
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
SIRET 775 649 676 000 19

contact@fndsa.org / www.fndsa.org



















